



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## services bancaires

Question écrite n° 52273

### Texte de la question

Mme Ségolène Royal interroge M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'issue des négociations avec le monde bancaire pour une baisse des tarifs. L'an dernier, les banques ont accumulé 18 milliards d'euros de bénéfices, essentiellement de leur activité de détail, c'est-à-dire de gestion des comptes et de crédit. L'UFC-Que Choisir a régulièrement dénoncé les pratiques courantes de ce secteur, principalement les retraits payants, et les surfacturations de services élémentaires. Ces surfacturations, associées à la hausse continue du prix du pétrole, à celle du gaz, de l'électricité, et aux prix des marques en grande surface qui, malgré les annonces, n'ont pas baissé, contribuent à entamer le pouvoir d'achat des ménages. Il s'était engagé à obtenir « des avancées considérables » dans le domaine des tarifs bancaires avant de négocier avec les interlocuteurs concernés. Elle lui demande donc quelles baisses tarifaires celui-ci a obtenu de la part du secteur bancaire.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Ségolène Royal](#)

**Circonscription :** Deux-Sèvres (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 52273

**Rubrique :** Banques et établissements financiers

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie, finances et emploi

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 novembre 2004, page 9347